



## QUESTION SOUS-JACENTE

**Quelles sont les mesures à mettre en place afin de réduire la vulnérabilité des infrastructures en eau ou les conséquences des pertes de fonctions correspondantes à la suite d'un événement climatique ?**

Après avoir identifié et pris connaissance des risques auxquels une municipalité est exposée, celle-ci peut mettre en place des pratiques lui permettant d'être plus alerte face aux événements météorologiques pouvant mettre son réseau à rude épreuve. Des ajustements au réseau peuvent également être apportés afin de le rendre plus résilient lors d'un événement de fortes précipitations par exemple.



## PISTES DE SOLUTION

A

**Configuration et état des infrastructures pour faire face aux risques**

Afin d'améliorer la résilience des actifs, des solutions en lien avec leur configuration peuvent être mises en place. Celles-ci touchent à la fois les éléments de conception pour répondre à des précipitations plus importantes (augmentation des volumes, des débits) et plus fréquentes. C'est dans cette catégorie que l'on peut retrouver, par exemple, des pratiques de gestion optimale des eaux pluviales.

B

**Surveillance des aléas et actifs**

En plus d'une conception mieux adaptée aux aléas, il est pertinent d'avoir un système de suivi et de prévision de ces derniers afin d'améliorer la préparation d'une municipalité face à un événement météorologique. Il en est de même pour les actifs. Une surveillance de leur état permet d'intervenir au bon moment.

C

**Programme de prévention et réglementation**

Solutions en lien avec la réglementation mise en place afin de réduire le volume d'eau de pluie renvoyé dans le réseau.


**PISTES D'INFORMATION**

**Ministère de la Sécurité publique | Mesures permettant d'augmenter la résilience de la municipalité à la distribution de l'eau en cas de pénurie ou de contamination de l'eau potable (2018)**
**A**
**B**
**C**

Pour une municipalité, l'approvisionnement en eau potable est primordial. Ainsi, la planification de mesures vous permettant d'augmenter votre résilience est essentielle. Grâce à une telle planification, vous serez en mesure de réagir rapidement en cas de problèmes associés à une quantité d'eau insuffisante ou à une qualité inadéquate de l'eau. Vous devriez donc établir à l'avance, en fonction de votre contexte particulier, la liste des problèmes (pénurie, panne, bris, etc.) susceptibles de survenir.


**FCM | Études de cas : Utiliser les données pour remédier aux vulnérabilités des infrastructures hydrauliques (2020)**
**A**
**B**
**C**

Série d'études de cas préparées par la FCM en lien avec l'adaptation de différentes municipalités canadiennes changements climatiques. Le cas de la ville de Saskatoon est particulièrement intéressant avec ses démarches d'Adaptation aux changements climatiques. On présente sa stratégie de contrôle des inondations affectant son réseau d'eaux usées.


**FCM | Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux (2020)**
**A**
**B**
**C**

Guide élaboré par la Fédération canadienne des municipalités adressant les mesures permettant d'améliorer la résilience face aux changements climatiques à même le plan de gestion des actifs en eau d'une municipalité. En effet, des mesures sont présentées, entre autres, pour :

- L'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans la prise de décision ;
- Détermination des stratégies pour combler les lacunes et faire face aux risques liés aux changements climatiques ;
- Surveillance des progrès et l'examen des possibilités d'amélioration continue.


**Québec Vert | Inventaire des infrastructures végétalisées au Québec**
**A**
**B**
**C**

Inventaire réalisé par l'organisme QuébecVert recensant les projets municipaux d'infrastructures vertes ayant été mis en place au Québec. Cela fournit des exemples concrets de projets ayant vu le jour et ouvre la voie à un partage de connaissances et de retours d'expériences entre les municipalités.